

BULLETIN D'INSCRIPTION

Droits et devoirs des usagers et
des professionnels des établissements
sanitaires, sociaux et médico-sociaux

Lundi 4 et Mardi 5 Juin 2018

Nom et Prénom du participant

Nom de l'établissement / Service

Adresse de l'établissement / Service

Tél.

Courriel

- ☐ Inscription formation continue 230 €
☐ Inscription individuelle 200 €

ANTHEA - N° d'identification formateur : 93 83 028 54 83

Veuillez retourner ce bulletin accompagné de votre règlement par chèque (à l'ordre de l'association ANTHEA) ou de votre engagement pour un règlement administratif à :

Association ANTHEA
Ilôt de l'Horloge – 1 Rue Dou Fabriguié – 83300 Draguignan
Tél. 04 94 68 98 48 – contact@anthea.fr – www.anthea.fr

Dès réception de votre bulletin, nous vous adresserons une liste d'hôtels, un plan de situation du lieu du colloque, un bon de réduction SNCF et une confirmation de votre inscription.

Droits et devoirs des usagers et des professionnels des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

A l'épreuve des impératifs gestionnaires
et de l'application du principe de laïcité

Les établissements sont aujourd'hui dans l'obligation de se conformer d'une part aux missions définies par les lois des années 1970 mettant au coeur des dispositifs, la qualité du soin, de la prise en charge et de l'hébergement et d'autre part celles nées de la législation des années 2000 prônant le principe de démocratie sanitaire.

L'application de ces nouvelles dispositions centrées sur le droit de l'usager conjugée à la prise en compte du principe de laïcité et aux contraintes gestionnaires auxquelles sont soumis les établissements a peu à peu modifié le rapport au travail du professionnel, son engagement et ses perspectives.

Dès lors, comment tenir compte du droit et des devoirs des usagers et des professionnels sans mettre en péril l'équilibre institutionnel ? Nous faut-il repenser l'institution dans son fonctionnement administratif et juridique, mieux comprendre le principe de laïcité pour mieux l'appliquer, considérer avec plus de réalisme les propensions individualistes des uns et des autres, s'accommoder des impératifs budgétaires et du culte de la performance ?

Ouvrir notre réflexion sur ces multiples questions c'est tenter d'imaginer l'institution de demain quelle soit sanitaire, sociale ou médico-sociale.

Lieu du colloque :

IFSI - La Blancarde - 59 Rue Peyssonnel - 13003 Marseille

Secrétariat du colloque :

ANTHEA

Ilôt de l'Horloge 1 Rue Dou Fabriguié – 83300 Draguignan

Tél 04 94 68 98 48 – contact@anthea.fr – www.anthea.fr

CONGRÈS FORMATION

Droits et devoirs des usagers et des professionnels des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

A l'épreuve des impératifs gestionnaires
et de l'application du principe de laïcité

Les Lundi 4 et Mardi 5 Juin 2018

IFSI La Blancarde
59 Rue Peyssonnel
13003 Marseille

ANTHEA
FORMATIONS

Droits et devoirs des usagers et des professionnels des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

Modération des journées : Antoine ALAMEDA, Médecin coordinateur de l'UGECAM PACA et Corse. Ancien chef de service hospitalier

Lundi 4 juin 2018

8h15	Accueil café
9h00	Allocution d'ouverture - Dominique GAUTHIER , Directrice de l'Offre Médico-sociale à l'ARS Serge DAVIN , Président du CREAI PACA, Vice-président de l'URIOPSS Pierre-Ange CERVETTI , Directeur Régional de l'UGECAM PACAC
9h15	“Relations usagers / professionnels : une mutation fondamentale dans les pratiques professionnelles” Yves MATHO , Ancien Directeur d'établissement médico-social, Consultant formateur L'émergence du droit des usagers au cœur de la société, depuis quelques années, a interpellé le secteur social et médico-social après avoir impacté le sanitaire. Le défi de cette mutation consiste à inverser les rapports jusque là à l'œuvre pour réinventer des relations plus égalitaires. Changer les regards pour transformer les relations au sein des micro sociétés que sont les institutions d'action sociale, constituer des alliances « naturelles » pour refonder les relations entre les acteurs et les pratiques des professionnels au quotidien, pourraient bien offrir des pistes de réflexion opportune pour nourrir un avenir commun à construire ensemble..
10h00	Echanges avec la salle
10h10	“La régulation budgétaire n'ouvre-t-elle pas la voie à d'autres perspectives de fonctionnement des établissements ?” Jean-Luc MONTAGNE , Directeur d'établissement, administrateur du CREAI PACA, Représentant de la Fédération Hospitalière de France à la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie La réforme de la tarification dans le secteur du handicap, la modernisation des outils de gestion et de contractualisation (CPOM), la refonte du système d'information des MDPH sont des impératifs tant sur le plan démocratique que financier, cette mission est pilotée par la CNSA. Les acteurs associatifs et publics sont prêts à construire sur les territoires au plus près des besoins des personnes en situation de handicap, des outils adaptés aux parcours de vie sans rupture. La réforme de la tarification est une opportunité pour favoriser l'évolution des réponses proposées par les services et établissements médico sociaux (ESMS) vers des réponses plus souples dans le temps, s'ajustant aux mieux aux besoins et attentes des personnes en situation de handicap et de leur entourage.
10h50	Echanges avec la salle
11h00	Pause
11h20	“Faire vivre et respecter le principe de laïcité dans les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux” Michel MAILLE , Professeur émérite de droit et de sciences politiques de l'Université Montpellier, Expert associé à l'Observatoire de la Laïcité Laïcité, un terme au sort contradictoire. Longtemps contestée mais devenue principe constitutionnel consensuel, elle reste méconnue, mal comprise et objet de toutes les manipulations. D'où la nécessité de revenir sur l'histoire, avec ses avancées et ses reculs, ses principes et leur application complexe, la réalité et les discours. Alors, les textes qui depuis la loi de 1905 ont précisé cette norme de la vie sociale révèlent toute leur valeur. Mais il faut aborder aussi ce qui, aujourd'hui, pose problème : tout d'abord, une connaissance exacte et non fantasmée des rapports sociaux actuels ; ensuite, la place des religions et de leurs revendications ; enfin, les réponses à donner, marquées par l'intelligence et non le rejet. Car la laïcité n'est pas exclusion mais d'abord principe de liberté et d'égalité de chacun dans le respect de l'ordre public.
12h00	Echanges avec la salle
12h15	Pause déjeuner
14h00	Table ronde : Les missions des établissements à l'épreuve des impératifs juridiques, gestionnaires, et laïques actuels Intervenants : Anne VIALATOU-REGNIER , Directeur délégué à l'Activité au sein de l'UGECAM PACAC, Frédéric DELPECH , Directeur adjoint de l'Hôpital Ste Musse, Alain DE HARO , Directeur du Centre Hospitalier de Carpentras, Armelle BONNECHAUX , Directrice Territoriale ISATIS, Mélanie SANCHEZ , Directrice du Foyer de l'Enfance de Marseille, Emeric GUILLERMOU , Avocat, juriste, Président de l'UNAFTC, Nicolas CADENE , rapporteur Général de l'Observatoire de la Laïcité.
15h30	Pause
15h50	Suite et fin de la table ronde
17h00	Fin de la première journée

Mardi 5 Juin 2018

9h00	Table ronde : Les comportements des usagers et les pratiques des professionnels à l'épreuve des impératifs juridiques, budgétaires et laïques actuels des établissements Intervenants : Nadia BEDDIAR , Enseignant chercheur en Droit Public, Expert associé à l'Observatoire de la Laïcité, Marie-Laure MARSALA , Adjointe de direction SAMSAH de LADAPT, Gilles MANCHON , Cadre supérieur de santé à l'hôpital Ste Musse, Représentant FO du personnel, Marie-Maud ARMAND , Chef de service Foyer de l'Enfance de Marseille.
10h30	Pause
10h50	Suite et fin de la table ronde
12h00	Fin de matinée
14h00	La performance, nouvelle idéologie moderne ? Pierre D'ELBEE , Docteur en philosophie, Directeur d'IPHAÉ Conseil La culture de la performance est devenue un modèle d'autant plus accepté qu'il semble à l'origine des progrès de nos sociétés, dans tous les secteurs professionnels, privés, publics, associatifs... Mais la performance fait également des victimes en devenant un « culte de la performance » avec ses effets pervers, du burn out aux états dépressifs. Dans une société qui se réfère aux valeurs de l'autonomie, de l'action et du résultat, chacun est sommé de se montrer efficace et de donner le meilleur de lui-même. La peur de ne pas être à la hauteur et le danger de l'épuisement s'accroissent. Il nous paraît donc urgent de repenser la culture de performance à la lumière d'une véritable réflexion sur le sens de l'agir humain.
14h45	Echanges avec la salle
15h00	L'aliance du «soin» et du «prendre soin» de l'usager et du professionnel dans les établissements sanitaires sociaux et médico-sociaux Michèle BATTISTA , Pédiopsychiatre responsable du centre d'évaluation pédiatrique du psychotraumatisme (CE2P) des hôpitaux pédiatriques CHU Lenval de Nice, Vice présidente de la CME
15h40	Echanges avec la salle
16h00	Quelques mots avant de se quitter...
16h30	Fin de la journée

Un congrès formation organisé avec le soutien de :



Droits et devoirs des usagers et des professionnels des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

A l'épreuve des impératifs gestionnaires et de l'application du principe de laïcité

Les Lundi 4 et Mardi 5 Juin 2018

IFSI La Blancarde
59 Rue Peyssonnel
13003 Marseille

ANTHEA
FORMATIONS